

Vietnam et Burundi signent un accord d'exemption réciproque de visa

Vietnamplus, 11 juin 2022 New York (VNA) – Le Vietnam et le Burundi ont signé, le 10 juin à New York, un accord d'exemption réciproque de visa pour les citoyens des deux pays détenteurs de passeports diplomatiques et de passeports de service. Les signataires étaient l'ambassadeur Dang Hoang Giang, chef de la Mission permanente du Vietnam auprès des Nations Unies (ONU) et l'ambassadeur Zachary Maniratanga, chef de la Mission permanente du Burundi auprès des Nations Unies.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});

Muni d'un de ces passeports, les ressortissants vietnamiens et burundais pourront désormais effectuer un séjour d'une durée maximale de 90 jours dans l'autre pays sans avoir besoin de visa. Dans une interview accordée au correspondant de l'Agence vietnamienne d'Information à New York juste après la cérémonie de signature, l'ambassadeur Zachary Maniratanga a déclaré que ce nouvel accord faciliterait les déplacements des citoyens des deux pays. Il a affirmé que ce accord créerait aussi des conditions favorables aux activités de coopération économique. Pour sa part, l'ambassadeur Dang Hoang Giang a estimé qu'après l'entrée en vigueur de l'accord, les deux parties renforceraient l'échange de délégations à tous les niveaux, amélioreraient la confiance politique, dynamiseraient la coopération économique, commerciale et d'investissement entre les deux pays, contribuant à l'approfondissement et à l'efficacité des relations bilatérales et à la promotion des échanges entre les deux peuples. Le Vietnam et le Burundi ont établi des relations diplomatiques le 16 avril 1975. - VNA

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});